

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 16 juin 1981

La séance est ouverte à 2 heures.

● (1405)

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

L'ÉCONOMIE

L'ORIENTATION DE LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT—
RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Dave Nickerson (Western Arctic): Madame le Président, en vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, je voudrais présenter la motion suivante. Étant donné que le cabinet libéral réuni en séance de conspiration au lac Meach dimanche dernier s'est prononcé en faveur d'une plus grande mainmise gouvernementale sur l'industrie canadienne et de la nationalisation des secteurs essentiels de l'économie, je propose, appuyé par le député d'Edmonton-Est (M. Yurko):

Que la Chambre déplore l'orientation socialiste que le gouvernement libéral entend donner à notre pays contrairement aux vœux des Canadiens.

Mme le Président: Cette motion recueille-t-elle le consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

L'ADOPTION DE POLITIQUES FAVORABLES À LA LIBRE
ENTREPRISE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Gordon Taylor (Bow River): Madame le Président, j'invoque l'article 43 du Règlement au sujet d'une question urgente et d'une pressante nécessité. Le premier ministre Trudeau a conseillé aux premiers ministres des provinces de l'Atlantique de s'adresser au premier ministre Lougheed plutôt qu'à lui s'ils avaient besoin d'argent. Or, l'Alberta a déjà été une province démunie dont la dette s'élevait à 169 millions de dollars et qui devait par conséquent consacrer 52 p. 100 de ses recettes fiscales aux paiements d'intérêt. Je signale en passant que ces dettes étaient le résultat de la politique suivie par le seul gouvernement libéral que la province ait jamais eu, et qu'elle aura sans doute. Mais en vivant selon ses moyens et en créant un climat favorable à l'investissement dans un régime de libre entreprise, l'Alberta, sous le premier ministre Lougheed, a pu devenir une province nantie et se constituer un fonds du patrimoine. Je propose donc, appuyé par le député de Peace River (M. Cooper):

Que la Chambre exhorte le premier ministre Trudeau et son gouvernement à oublier leur sentiment de jalousie, à adopter une politique favorable à la liberté d'entreprise et à suivre l'exemple de M. Lougheed, de son gouvernement et de son administration conservatrice, c'est-à-dire à vivre selon leurs moyens, à rembourser leurs dettes et à créer un climat favorable à l'investissement afin que le Canada puisse lui aussi avoir un fonds du patrimoine.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LE PROGRAMME ÉNERGÉTIQUE NATIONAL

L'ABANDON—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Dan McKenzie (Winnipeg-Assiniboine): Madame le Président, je prends la parole afin de proposer une motion en vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement. Dans un discours prononcé récemment à Winnipeg devant le Syndicat des travailleurs de l'industrie énergétique et chimique, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a déclaré que le but fondamental du programme énergétique national est de créer des emplois. Étant donné que, jusqu'ici tous les calculs semblent indiquer que nous aurons une perte de presque 60,000 emplois au Canada, sans parler de la quantité innombrable d'autres emplois perdus à cause de l'effet d'entraînement, je propose, appuyé par le député de Red Deer (M. Towers):

Que le ministre de l'Énergie abandonne son programme énergétique qui fait perdre aux Canadiens leur gagne-pain et qu'il en mette au point un autre qui répondra vraiment à ses aspirations idéalistes.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime pour cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LA LOI SUR LE PÉTROLE ET LE GAZ DU CANADA

LA POSSIBILITÉ AUX AUTOCHTONES D'EXPOSER LEURS VUES—
RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Ian Waddell (Vancouver-Kingsway): Madame le Président, je prends la parole pour présenter une motion aux termes des dispositions de l'article 43 du Règlement. Étant donné que le gouvernement a appliqué la clôture aux travaux du comité sur le bill C-48 touchant le pétrole et le gaz naturel, et cela avec l'appui du parti conservateur, ce qui prouve qu'ils ont partie liée . . .

Des voix: Oh, oh!

M. Waddell: . . . étant donné d'autre part que le comité a passé 90 p. 100 de son temps à entendre des porte-parole de l'industrie et des gouvernements et a modifié le bill à leur gré, et étant donné enfin que nous sommes en pleine semaine de solidarité décrétée par les autochtones du Nord qui s'opposent au bill C-48, je propose, appuyé par le député de Winnipeg-Birds Hill (M. Blaikie):